

Sur le statut d'émérite dans l'université française

En octobre 2021, les décrets en vigueur depuis près de quarante ans fixant le statut des professeurs, maîtres de conférence, et chercheurs émérites ont été modifiés. Les nouvelles dispositions incluent deux mesures de restriction :

- (a) Une limite de la durée de l'éméritat, fixée à deux renouvellements de cinq ans au maximum ;
- (b) Une interdiction de diriger ou codiriger de nouvelles thèses pour les titulaires d'une habilitation à diriger des recherches.

Chacune de ces deux mesures appelle réflexion et commentaires.

Dans les précédentes dispositions, l'éméritat était soumis à renouvellement régulier pour des périodes de trois à cinq ans sur avis du conseil scientifique de l'établissement concerné, sans limitation de la durée globale. Le risque d'attribuer le titre à un universitaire dont l'activité ne correspondait plus au statut était donc parfaitement maîtrisé.

La nouvelle règle, qui ne peut être justifiée par le souci de garantir la compétence ou le dynamisme des intéressés, apparaît donc comme une mesure arbitraire de péremption. Elle ne tient compte ni de la diversité des situations individuelles ni des variations interdisciplinaires.

Quel intérêt le monde académique peut-il trouver à priver de statut un universitaire productif, en interaction avec sa discipline, et prêt à partager ses connaissances et son expérience ? Dans la grande majorité des pays, comme en Allemagne, la retraite ne prive les enseignants-chercheurs d'aucune prérogative. Ils peuvent continuer, s'ils le souhaitent ou si l'université les sollicite, à donner des cours, à participer à des colloques, à intégrer des comités de sélection, et à diriger des thèses. En France, un enseignant-chercheur retraité non émérite ne dispose plus d'un espace d'accueil (bureau, voire fraction de bureau), il est privé de son adresse de courriel professionnelle, il n'a plus accès à la documentation scientifique, et il ne peut plus être défrayé pour participer à un colloque.

La limitation absolue et indifférenciée de l'éméritat dans la durée apparaît contre-productive et sans motivation visible. Peut-on imaginer, par exemple, en son temps Claude Lévi-Strauss, aujourd'hui Edgar Morin, Jean-Pierre Serre, Albert Fert, et Michelle Perrot, demain Barbara Cassin, privés du titre d'émérite ?

Nous plaidons pour le retour à un renouvellement périodique évalué par l'instance compétente et sans limitation a priori : cela sera bénéfique à la science française dans son ensemble. Par ailleurs, il est plus que souhaitable que les universités garantissent inconditionnellement à tous les retraités de l'enseignement supérieur et des EPST¹ l'accès à la documentation scientifique et le maintien de leur adresse professionnelle dès lors qu'ils en sont demandeurs. Le coût d'une telle mesure est négligeable, les bénéficiaires nombreux.

En ce qui concerne la possibilité de diriger de nouvelles thèses, le décret du 6 juin 1984 disposait que : « *Les professeurs émérites peuvent continuer à apporter un concours, à titre accessoire et gracieux, aux missions prévues à l'article 3, et notamment peuvent diriger des séminaires, des thèses et participer à des jurys de thèse ou d'habilitation.* » Le nouveau décret affirme clairement que le statut d'émérite ne peut plus être invoqué. Ici encore, cette limitation a priori apparaît injustifiée et contre-productive. Des circonstances particulières peuvent en effet justifier une direction de thèse après la retraite, ainsi que l'autorisait la version précédente du décret. Certaines universités qui refusaient une telle possibilité ont vu émerger des stratégies de contournement via le recours à des prête-noms — une situation malsaine et dangereuse, à la fois pour la personne assumant la pseudo-direction et pour le doctorant ou la doctorante.

Mentionnons à ce propos que persiste la possibilité de diriger une thèse au titre de « personnalité scientifique reconnue » : la demande doit alors être validée par l'École doctorale concernée, puis le Conseil scientifique. Pour avoir refusé cette alternative, en invoquant l'interprétation locale du statut des émérites, l'Université de Lorraine a été récemment condamnée².

Alors que les universitaires sont de plus en plus souvent en capacité de poursuivre leurs activités de recherche et d'encadrement au-delà des limites fixées par la législation générale sur la durée du temps de travail, il est manifeste que les restrictions imposées par le nouveau décret doivent être levées. Fidèle à sa tradition séculaire, et à l'instar de la situation dans la plupart des autres pays, le monde universitaire français doit rester ouvert, égalitaire, et apte à accueillir les bonnes volontés des néophytes comme des plus expérimentés.

¹ Établissement public à caractère scientifique et technologique.

² Jugement 200116 du tribunal administratif de Nancy, en date du 7/7/22.

Les 156 premiers signataires :

Guy Achard-Bayle, professeur émérite, université de Lorraine
Jean-Paul Allouche, directeur de recherche émérite au CNRS
Chérif Amrouche, professeur, université de Pau et des pays de l'Adour
Pierre Arnoux, professeur, Aix-Marseille Université
Jean-François Aubry, professeur émérite, université de Lorraine
Guillaume Aucher, maître de conférences, université de Rennes 1
Pierre Bardelli, professeur émérite, université de Lorraine
Élisabeth Bauer Grosse, professeure émérite, université de Lorraine
Karine Beauchard, professeure, ENS rennes
Didier Bégué, professeur, université de Pau et des pays de l'Adour
Daniel Bennequin, professeur émérite, université Paris Cité
Mathieu Beraud, maître de conférences, université de Lorraine
Wolfgang Bertram, professeur, université de Lorraine
Gérard Besson, directeur de recherches au CNRS, Grenoble
Mohammed Bettahar, professeur émérite, université de Lorraine
Jean-Michel Bismut, professeur émérite, université Paris-Saclay
Xavier Blanc, professeur, université Paris Cité
Isabelle Bloch, professeure émérite, université de Bordeaux
Michel Boileau, professeur émérite, Aix-Marseille Université
François Bolley, professeur, université de Rennes 1
Christian Bonatti, directeur de recherches au CNRS, université de Bourgogne
Alex Boulton, professeur, université de Lorraine
Dominique Bourn, professeur émérite, Université du Littoral-Côte d'Opale
Anne Boutet de Monvel, professeur émérite, université Paris Cité
Régis de la Bretèche, professeur, université Paris Cité
Michel Broué, professeur émérite, université Paris Cité
Yann Bugeaud, professeur, université de Strasbourg
Gérard Cahin, professeur émérite, université Panthéon-Assas
Serge Cantat, directeur de recherches au CNRS, Rennes
Rémi Carles, directeur de recherches au CNRS, Rennes
Gilles Carron, professeur, Nantes Université
Françoise Chalot-Prat, maîtresse de conférence émérite, université de Lorraine
Marc Chaperon, professeur émérite, université Paris Cité
Huayi Chen, professeur, université Paris Cité
Alain Cimetiere, professeur émérite, université de Poitiers
Jean-Louis Clerc, professeur émérite, université de Lorraine
Laurent Clozel, professeur émérite, université Paris-Saclay
Jean-Louis Colliot-Thélène, directeur de recherches émérite au CNRS
Alain Connes, professeur émérite, Collège de France
Jean-Pierre Conze, professeur émérite, université de Rennes 1
Bernard Cornet, professeur émérite, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Michel Coste, professeur émérite, institut de recherche mathématique de Rennes
Marie Cottrell, professeur émérite, université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Gilles Coutois, directeur de recherches au CNRS, Sorbonne Université
Jacky Cresson, professeur, université de Pau et des pays de l'Adour
Jean-Pierre Crouzeix, professeur émérite, université Clermont-Auvergne
Michel Crouzeix, professeur émérite, université de Rennes 1
Pierre-Louis Curien, directeur de recherches émérite au CNRS
Cécile Dartyge, maîtresse de conférences, université de Lorraine
Arnaud Debussche, professeur, ENS Rennes
Patrick Delorme, professeur émérite, Aix Marseille Université
François Digne, professeur émérite, Université de Picardie-Jules Verne
Romain Dujardin, professeur, Sorbonne Université
Shalom Eliahou, professeur, université du Littoral Côte d'Opale
Nicole El Karoui, professeur émérite, Sorbonne Université
Jean-Pierre Escofier, maître de conférences, université de Rennes 1
Renaud Evrard, maître de conférences, université de Lorraine
Gérard Fath, professeur émérite, université de Lorraine
Gilbert Faure, professeur, université de Lorraine
Mathias Forteau, professeur, université Paris Nanterre
Guy Furdin, professeur émérite, université de Lorraine
Damien Gaboriau, directeur de recherches au CNRS, Lyon
Christian Gilain, professeur émérite, Sorbonne Université
Christiane Godet-Thobie, professeure émérite, université de Brest
Catherine Goldstein, directrice de recherches au CNRS
Alain Graciaa, professeur émérite, université de Pau et des pays de l'Adour

Mihai Gradinaru, professeur, université de Rennes 1
Caroline Gruson, professeure, université de Lorraine
Benoît Guillot, professeur, université de Lorraine
Vincent Guirardel, professeur, université de Rennes 1
Michel Habib, professeur émérite, université Paris Cité
Pierre Halen, professeur, université de Lorraine
Gerhard Heinzmann, professeur émérite, université de Lorraine
Bernard Helffer, professeur émérite, Nantes Université
Hans-Werner Henn, professeur, université de Strasbourg
David Hernandez, professeur, université Paris Cité
Jean-Baptiste Hiriart-Urruty, professeur émérite, université de Toulouse
René Hodot, professeur émérite, université de Lorraine
Jean-Pierre Hulin, directeur de recherches émérite au CNRS, Paris Saclay
Isabel Ibáñez, professeure émérite, université de Pau et des pays de l'Adour
Khalide Jbilou, professeur, université du Littoral Côte d'Opale
André Jean-Claude, maître de conférences honoraire, université de Lorraine
Christian Kassel, directeur de recherches émérite au CNRS
Bernhard Keller, professeur, université Paris Cité
Delia Kesner, professeure, université Paris Cité
Viatcheslav Kharlamov, professeur émérite, université de Strasbourg
Gilbert Kirsch, professeur émérite, université de Lorraine
Vilmos Komornik, professeur, université de Stasbourg
Simon Labrunie, maître de conférences, université de Lorraine
Youness Lamzouri, professeur, université de Lorraine
François Laudenbach, professeur, université de Nantes
Camille Laurent-Gengoux, professeur, université de Lorraine
Claude Lecomte, professeur émérite, université de Lorraine
François Ledrappier, directeur de recherche émérite au CNRS
Alain Le Faou, professeur émérite, université de Lorraine
Samuel Lelièvre, professeur, université Paris-Saclay
Bernard Le Stum, maître de conférences, université de Rennes 1
Daniel Li, professeur émérite, université d'Artois
Jean-Marie Lion, professeur, université de Rennes 1
Pierre-Louis Lions, professeur, Collège de France
Jean-François Loiseau, professeur émérite, université de Pau et des pays de l'Adour
Jérôme Los, directeur de recherches au CNRS, Marseille
Manfred Madritsch, maître de conférences, université de Lorraine
Bernard Malgrange, professeur émérite, université Joseph-Fourier, Grenoble
Christian Marignac, professeur émérite, université de Lorraine
Bruno Martin, professeur, université du Littoral Côte d'Opale
Paul-André Mellès, directeur de recherches au CNRS
Daniel Meyer, professeur honoraire, université Paris Cité
Jean Michel, directeur de recherche émérite au CNRS
Gérard Michot, professeur émérite, université de Lorraine
Laurent Moret-Bailly, professeur émérite, université de Rennes 1
Jean-Denis Mouton, professeur émérite, université de Lorraine
Étienne Pardoux, professeur émérite, Aix-Marseille Université
Luis Paris, professeur, université de Bourgogne
Frédéric Paulin, professeur, université Paris-Saclay
Jean-Pierre Penot, professeur émérite, université Pierre et Marie Curie
Anne Pichon, professeure, université d'Aix-Marseille
Gilles Pisier, professeur émérite, Sorbonne Université
Roger Pouivet, professeur, université de Lorraine
Marc Prévost, professeur émérite, université du Littoral Côte d'Opale
Catherine Regnault-Roger, professeure émérite, université de Pau et des pays de l'Adour
Joël Rivat, professeur, Aix-Marseille Université
Olivier Robert, maître de conférence, université Jean-Monnet, Saint-Étienne
Alain Rouault, professeur émérite, université Paris Saclay
Guy Rousseau, professeur émérite, université de Lorraine
Marie-Françoise Roy, professeure émérite, université de Rennes 1
Anne-Gwenaëlle de Roton, maîtresse de conférences, université de Lorraine
Robert Roussarie, professeur émérite, université de Bourgogne
Hubert Rubenthaler, professeur émérite, université de Strasbourg
Jacques Sakarovich, directeur de recherches émérite au CNRS
Barbara Schapira, maîtresse de conférences, université de Rennes 1
Pierre Schapira, professeur émérite, Sorbonne université
Benoît Schneider, professeur émérite, université de Lorraine
Mario Shannon, assistant research professor, Penn State University

Société Mathématique de France, sur décision du CA
Anne-Élisabeth Spica, professeure, université de Lorraine
Thomas Stoll, professeur, université de Lorraine
Nicoletta Tchou, maîtresse de conférences, université de Rennes 1
Gérald Tenenbaum, professeur émérite, université de Lorraine
Michel Théra, professeur émérite, université de Limoges
Sylvie Thiébelmont, professeure émérite, université de Lorraine
Odile Thiéry, professeure émérite, université de Lorraine
Pascal Thomas, professeur, Université Paul Sabatier, Toulouse
Jean-Yves Trépos, professeur émérite, université de Lorraine
Emmanuel Triby, professeur émérite, université de Strasbourg
Serge Troubetzkoy, professeur, Aix-Marseille Université
André Unterberger, professeur honoraire, université de Reims
Maurice Vaïsse, professeur émérite, Institut d'études politiques, Paris
Daniel Vigneau, professeur, université de Pau et des pays de l'Adour
Claude Vigneron, professeur émérite, université de Lorraine
Michel Waldschmidt, professeur émérite, Sorbonne université
Emmanuel Wenger, ingénieur d'études, université de Lorraine
Françoise Wilmann, maîtresse de conférences, université de Lorraine
Dimitri Yafaev, professeur émérite, université de Rennes 1
Michel Zasadzinski, professeur, université de Lorraine
Anna Zielinska, maîtresse de conférences, université de Lorraine